

---

# EMPLOYE(E) FAMILIAL(E)

Titre Professionnel de la branche professionnelle des salariés du particulier employeur  
Titre de niveau V inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et reconnu dans les classifications des conventions collectives des services à la personne.

---

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Les nouveaux modes de vie amènent les familles à s'appuyer de plus en plus sur des aides extérieures. Les métiers de l'aide à la personne, en forte expansion sont créateurs d'emplois et nécessitent une qualification reconnue.
- Ce titre vise plus particulièrement l'accompagnement de personnes âgées ou dépendantes.
- L'emploi peut s'exercer dans le service mandataire des associations d'aide à domicile des personnes.
- Dans le cadre des agréments qualité, les services sont dans l'obligation de recruter des employés qualifiés.

### QUALITES PERSONNELLES REQUISES

**Bonne résistance physique**  
**Autonomie et capacité à s'organiser.**  
**Discrétion, fiabilité**  
**Capacité à gérer des situations imprévues.**  
**Sens de l'écoute et du relationnel.**  
**Capacité à travailler en équipe.**

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Formation de niveau V ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base.
- Un entretien préalable avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers du service aux personnes.
- Accès aux demandeurs d'emploi et salariés.
- Possibilité d'accès en contrat ou période de professionnalisation.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Programme modulaire et individualisé en fonction de l'expérience professionnelle, des acquis et des objectifs professionnels.
- Durée de la formation : 462 heures.

## MODALITES D'EXAMEN

- Le jury se prononce sur :
  - 1) Le dossier de preuves présenté et attestant de la maîtrise des compétences par la pratique et l'expérience.
  - 2) Le livret de synthèse des évaluations effectuées au fil de la formation.
  - 3) Une épreuve orale de vérification de la maîtrise des compétences.

# PROGRAMME DETAILLE

---

Le programme s'organise autour de la maîtrise de 3 activités :

- **AT1 : Organisation de l'espace professionnel**
  - Poser et respecter les règles et les limites de l'activité professionnelle
  - Délimiter l'espace de l'activité professionnelle
  
- **AT2 : Développement de son activité multi-employeur**
  - Construire sa recherche d'emploi
  - Démontrer son professionnalisme au cours d'un entretien d'embauche
  - Contractualiser et administrer son activité
  - Optimiser son activité professionnelle
  
- **AT3 : Accueil et prise en charge**
  - **AT3.1 - Organisation de son travail au domicile**
    - Organiser concrètement son activité
    - Utiliser l'environnement pour optimiser le développement ou le maintien social et l'éveil de l'enfant
    - Conduire un professionnel avec le particulier employeur
  
  - **AT 3.2 - Accueil et accompagnement des familles**
    - Accueillir et communiquer avec la famille
    - Individualiser l'accompagnement des familles en fonction des situations
  
  - **AT 3.3 - Proposition et réalisation des actes de la vie quotidienne**
    - Assurer la prise en charge des personnes dans les actes de la vie quotidienne
  
- Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile, en option
  
- Préparation et accompagnement à la validation, en option

## Contact Chalon S/ Saône (71)

Corinne KOLLHOFF  
Tél : 03 85 46 83 70  
ckollhoff@irfabourgogne.fr

## Contact Chenôve (21)

Nathalie DESBOIS  
Adjointe de direction  
ndesbois@irfabourgogne.fr